



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°40
17 SEPTEMBRE 2025

ASSURANCE CHOMAGE

La CFDT conteste devant le Conseil d'Etat le bien fondé d'une réforme de l'assurance chômage

La CFDT a déposé un recours en référé devant le Conseil d'Etat pour contester le document de cadrage du gouvernement sur la négociation d'une nouvelle convention d'assurance chômage.

C'est la première fois qu'un gouvernement entend relancer une négociation assurance chômage, alors qu'une convention est en cours depuis le 1er janvier 2025. La CFDT attend surtout du gouvernement et de l'Assemblée nationale la transposition dans la loi de la mesure améliorant les droits des nouveaux inscrits à France Travail (primo demandeurs d'emploi). Et il faut ajouter que le gouvernement n'a toujours pas agréé le dernier texte négocié modifiant le bonus-malus sur les cotisations chômage.

La CFDT conteste le caractère significatif de la dégradation de la trajectoire financière du régime, qui fonde l'envoi du document de cadrage rectificatif.

Rappelons que le régime serait excédentaire sans les prélèvements de l'Etat, alors même que les droits à indemnisation ont été très fortement réduits depuis 2021 par les réformes gouvernementales. La CFDT s'oppose à une nouvelle réforme stigmatisante pour les demandeurs d'emploi et qui utilise l'assurance chômage comme variable d'ajustement budgétaire.

Dans l'attente de l'ordonnance de référé du Conseil d'Etat, le Bureau National de la CFDT réuni le 17 septembre reporte sa décision d'une éventuelle participation de la CFDT à la négociation assurance chômage.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19